École maternelle « Les Grabottons »
133 Rue de la Cleyat
38530 BARRAUX
04 76 97 38 22
ce.0382278v@ac-grenoble.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 20/10/2022

Enseignantes : Mmes Laure BAZILE, Dominique MOYROUD et Élise NORMAND (directrice)
ATSEM (uniquement au début du conseil) : Mmes Carole ARANEGA et Patricia MOLLOT-GRANGER
Parents d'élèves titulaires : Mme MOTTE Johanna, Mme VIGNOLLET Sophie, Mme BOUCHARD Agathe
Parents d'élèves suppléants : Mme CHALAYER Anaïs
Représentants mairie : Mme Christelle FAIVRE-CHALON, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires
Mme Bérengère FRESCHI, conseillère municipale aux affaires scolaires et périscolaires
Mme Nathalie Huet, conseillère municipale aux affaires scolaires et périscolaires
Excusé(e)s : Mme Jessica GERVAISE (ATSEM), Mme Hamburger Claire (psychologue scolaire), Mme Marotte Prisca (présidente du sou des écoles)
Absent : M.Rémy DUCOUSSET, Inspecteur de la circonscription du Haut Grésivaudan.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE	
Présentation de l'équipe enseignante et des ATSEM	Professeurs des écoles • Mme Moyroud Dominique GS • Mme Bazile Laure MS/GS • Mme Normand Élise PS/MS et directrice ATSEM : • Mme MOLLOT-GRANGER Patricia classe des GS et responsable adjointe des services scolaires et périscolaires et responsable des ATSEM • Mme GERVAISE Jessica classe des MS/GS • Mme ARANEGA Carole classe des PS/MS Rappel des missions des ATSEM : accueil et animation, assistance aux enseignants pour les activités réalisées pendant le temps scolaire, la mise en état des locaux et matériels. Agent d'entretien Mme COING DAGUET Cécile
Présentation de la nouvelle équipe des représentants des parents d'élèves	Taux de participation aux élections : 51,18% Les parents d'élèves titulaires • Mme MOTTE Johanna classe des PS/MS • Mme VIGNOLLET Sophie classe des MS/GS • Mme BOUCHARD Agathe classe des GS Les parents suppléants • Mme CHALAYER Anaïs • Mme RIBIER TOURNIAIRE Laurie
Les attributions du conseil d'école	Le conseil d'école siège au moins une fois par trimestre. Il est composé : • du directeur d'école • des enseignants de l'école • du maire ou de son représentant, • d'un adjoint et/ou conseiller municipal • des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école • du DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) • d'un des membres du réseau d'aides spécialisées L'inspecteur de l'éducation nationale assiste de droit aux réunions.

	Le conseil d'école vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. C'est une instance d'informations, de décisions, de consultations qui donne son avis et émet des suggestions sur toutes les questions qui concernent la vie de l'école et notamment les activités scolaires et périscolaires.
Règlement intérieur et protocole sanitaire	Modifications du règlement intérieur avec l'appui de Mr Le Gac conseiller pédagogique de la circonscription du Haut Grésivaudan. Relecture de la *partie 3 vie scolaire* et suppression du paragraphe : « Une décision de retrait provisoire peut être prise par la directrice, après un entretien avec les parents et en accord avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale. » Relecture de la *partie 5 santé*, ajout d'une information sur les médicaments « et inscrits dans le cadre d'un PAI ». Suppression du paragraphe « Il est rappelé que les élèves de petite section doivent être propres pour être accueillis en salle de repos l'après-midi. » *Partie 5 sécurité* ajout des objets connectés dans la liste du matériel et des objets interdits à l'école. Relecture de la *partie 7 participation des personnes étrangères à l'enseignement*. Ajout de la phrase suivante : « Le maitre peut être amené à confier un groupe d'élèves à un professionnel diplômé ou agréé ou à un parent agréé dans le cadre d'activités spécifiques. » Suppression du paragraphe : « mais cela n'implique pas pour autant sa présence à tous les instants auprès de chaque enfant. Dans le cas de certaines formes d'organisation pédagogique, notamment les activités décloisonnées, les sorties collectives ... il doit pouvoir être déchargé de certains temps de surveillance et d'animation confiés à des intervenants extérieurs sous réserve que l'enseignant sache constamment où sont ses élèves et qu'il conserve, durant le temps scolaire, l'entière responsabilité de l'organisation pédagogique des activités. » Les modifications apportées ont été approuvées et votées à l'unanimité. Rappel du niveau du protocole sanitaire : niveau socle (le plus bas). Les gestes barrières continuent à être respectés notamment le lavage des mains.
Effectifs actuels et prévisionnels pour la rentrée prochaine	Actuellement 69 élèves : 30 GS, 23 MS, 16 PS Les élèves sont répartis comme suit : 24 GS Dominique Moyroud 16 MS et 6 GS Laure Bazile 22 élèves 7 MS et 16 PS Élise Normand 23 élèves Pour la rentrée prochaine, les effectifs prévisionnels sont les suivants : 23 PS 16 MS 23 GS total 62 élèves

Sécurité : bilan exercice évacuation et du 1er exercice PPMS alerte/ intrusion	26/09/22 premier exercice évacuation avec Mr Luc Douine référent sécurité de la mairie et Mr Alain Debernardi responsable des services techniques. 17/10/22 exercice alerte intrusion avec les trois référents sécurité de la mairie : Mr Rémy Noël, Mr Luc Douine et Mr Jean Villa. Les deux exercices se sont bien déroulés. La mairie s'occupe d'augmenter le volume sonore de l'alarme dans la salle de motricité. Aussi nous réfléchissons à un autre signal d'alarme pour l'alerte attentat, intrusion.
PÉDAGOGIE	
APC validées par IEN	Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu le lundi et le jeudi de 16h15 à 17h00. Objectif : Remédier à certaines difficultés de manière plus individualisée. Encadrement par Mme Moyroud et Mme Bazile.
Décloisonnement Cycle natation pour les GS	Décloisonnement tous les jours en début d'après-midi pour les GS. Deux groupes pris en charge par Mme Moyroud et Mme Bazile Compétences travaillées : phonologie et écriture. Les MS de la classe de Mme Normand iront une fois par mois dans la classe de Mme Bazile pour bénéficier d'une initiation à l'anglais. Ils seront amenés à être avec les autres MS afin de participer à certains projets pédagogiques. Pour des raisons de sécurité, il n'y a pas de mélange de classes pendant les récréations. Tous les GS auront un cycle de natation. Il est obligatoire. Objectif : renforcer l'aisance aquatique pour les enfants de moins de 7 ans. 10 séances groupées du 23 mai au 9 juin à la piscine de Pontcharra. Rappel : les parents qui souhaitent passer l'agrément peuvent envoyer un mail à l'école ou venir voir la directrice. Remerciements : aux parents qui se sont inscrits pour passer l'agrément et à la mairie pour la prise en charge du coût du cycle natation (environ 1 000 euros de transport et 700 euros pour les entrées à la piscine).
Plan de continuité pédagogique	Si dégradation du protocole sanitaire entraînant la fermeture des classes : mise en place d'un padlet (support numérique permettant le partage de fichiers et de vidéos) sur lequel des activités pédagogiques seront proposées.
Projet d'école et projets pédagogiques	Le projet d'école va être actualisé avec l'appui d'une évaluation d'école. Objectif de l'évaluation d'école : améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. Le bien-être des élèves comprend notamment une éducation à la santé (parcours éducatif de santé) précisions sur - l'organisation des temps de repos (individualisé au maximum) - l'éducation à l'hygiène (les enseignantes et les ATSEM sont très vigilantes) Ne pas hésiter à venir voir l'enseignante pour toute interrogation.

	Réflexion en cours de l'équipe enseignante pour l'achat de casques de protection auditive pour les enfants sensibles au bruit (demande des parents). Précisions également sur la rentrée des PS : - matinée porte ouverte du samedi 25 juin. - réunion de rentrée : présentation entre autres d'un montage vidéo pour avoir un aperçu d'une journée à l'école (objectif rassurer les parents les plus inquiets). - accompagnement de l'élève par l'enseignante et l'ATSEM le matin afin de faciliter la séparation Projet jardinage associé à la cuisine. Sortie scolaire du 20/10 à la Casemate et au musée de Grenoble avec les MS et GS sur le thème des 4 saisons. Montant 212 euros (sans le transport). Intervention de l'association « atout sciences » sur le thème de la lumière les 21 et 22 novembre. Montant 420 euros. Sortie au cinéma de Pontcharra le 17 janvier : visionnage du court métrage *Superasticot.* Montant : 310,50 euros (sans le transport). Projet poterie : intervention de Nadège Ximenez de l'association Terre et céramique sur plusieurs séances pour réaliser des totems collectifs qui seront mis dans le jardin. Montant : 1586 euros. Projet court-métrage avec Eric Fitoussi sur le thème du jardin. Montant : 1350 euros. Sorties en fin d'année au centre de Saint Maximin avec l'association *Belledonne en Marche* (2 jours sans nuitée pour chaque classe) sur le thème de la faune et flore. Montant : 809,37 euros (sans le transport). Ces projets permettront d'enrichir entre autres, le parcours éducatif et artistique des élèves (un des axes de notre futur projet d'école). Ils sont aussi un point d'appui pour travailler de nombreuses compétences en langage et dans le domaine explorer le monde.
RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE	
Visites médicales MS	Visites médicales organisées pour les MS par la PMI en début d'année les 24 novembre, 1er, 8 et 13 décembre. Pas de visite médicale pour les GS mais elle peut être réalisée par le médecin ou le pédiatre.
Animations bibliothèque	Les classes de GS et de MS-GS vont une fois par mois à la bibliothèque. La classe de PS-MS bénéficie de la venue des bibliothécaires une fois par mois et se rendront à la bibliothèque à partir du mois de mars.

	Sécurité : la rue étant en travaux, une étude est en cours concernant un passage pour piéton devant le magasin alimentaire ainsi qu'une signalétique autour de l'école.
Financement du spectacle de Noël par la mairie et autres	1er décembre : spectacle « Attention Zoé » sur le thème de la prévention des accidents domestiques financés par la mairie (550 euros). Le Père-Noël viendra à l'école en décembre : cadeaux communs pour les 3 classes offerts par le CCAS et un cadeau pour chaque classe offert sur le budget mairie dédié à l'école. Réflexion sur une solution pour avoir moins chaud dans les classes (filtres UV sur les fenêtres, pergola végétale en lien avec le projet jardinage). Remerciements à la mairie pour leur soutien.
Sou des écoles	Remerciements au sou pour tous les financements des projets : sortie sur Grenoble (casemate et musée), poterie, court métrage, venue d'atout sciences, classes de découvertes à Saint Maximin.

Mme NORMAND Élise **directrice**	**Mme FAIVRE-CHALON Christelle** **adjointe aux affaires scolaires et périscolaires**	**Mme VIGNOLLET Sophie** **Représentante des parents délégués**